

Le Grand Marché des Producteurs Un succès confirmé !



Finances

Le budget
2025
adopté

Tourisme durable

La signalétique
des sentiers
de randonnée

Centre Nautique communautaire

Nouveau
fonctionnement

L'édito



Trois questions à Roland ROTH,
Président de la
Communauté
d'Agglomération
Sarreguemines
Confluences.

Quel cap l'Agglo a-t-elle choisi pour son budget 2025 ?

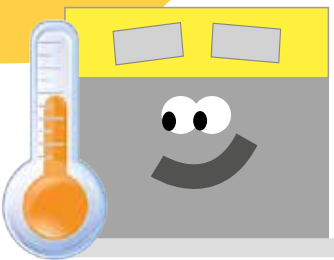
Avec un budget ambitieux, équilibré, maîtrisé et tourné vers l'avenir, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences affirme sa volonté d'investir dans des projets concrets et surtout au service des habitants. Cette orientation répond à plusieurs objectifs : améliorer le cadre de vie en le rendant plus attractif, renforcer la cohésion sociale et anticiper les besoins du territoire en matière de développement économique ou d'équipements structurants par exemple.

Y a-t-il des projets qui en sont le reflet ?

Deux inaugurations marquantes ont rythmé ce début d'année : le nouveau bâtiment de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et les nouveaux locaux du chantier d'insertion Confluences Services, où les bénéficiaires d'un contrat d'insertion sont désormais installés. Ces équipements, portés par l'Agglo, montrent son engagement en faveur de l'enseignement supérieur, de l'emploi mais aussi de l'insertion, des domaines essentiels pour notre collectivité. Proposer des formations de qualité grâce, notamment, à des équipements adaptés, offrir des solutions d'avenir en terme d'emplois et permettre à notre territoire d'être attractif est un travail sur le long terme que les élus de l'Agglo ont déjà entrepris depuis plusieurs années.

Et demain ?

L'avenir se construit dès aujourd'hui. Cette année, l'Agglo engage aussi des démarches structurantes : le lancement d'un Contrat Local de Santé, pour répondre aux besoins des habitants en matière de santé, ou encore la révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), un document de planification stratégique qui dessine le territoire de demain... Autant de projets utiles pour aller sans cesse de l'avant et améliorer la vie de tous au sein de l'Agglo.



Nouveau service | Téléchargez gratuitement l'application MONTRI

disponible !

Désormais, en 1 clic avec MONTRI le taux de remplissage des bornes vous est indiqué !

Plus facile pour repérer les bornes où déposer vos déchets (emballages plastiques et papiers)

Les autres services MONTRI :

- La carte de géolocalisation des points de collecte
- Le calendrier des jours de collecte
- Toutes les actus et alertes
- Le guide des consignes de tri





Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences



Les nouvelles du conseil

Ce qu'il faut retenir du conseil
communautaire du 13 mars 2025

Le budget de la Communauté d'Agglomération est un document juridique, dont l'objectif est de prévoir et d'autoriser les recettes et les dépenses de la collectivité. Il est composé de deux enveloppes distinctes : le fonctionnement et l'investissement. Le Président de l'Agglo a soumis au vote des élus le budget global 2025, composé d'un budget principal et de 5 budgets annexes (développement économique, déchets ménagers, assainissement, eau potable et mobilités), lors de ce conseil communautaire pour un montant total de 174 247 615, 83 €.

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est membre depuis 2019 de la Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne (MOSA), un service d'information transfrontalier sur le travail en Allemagne. En 2024, 285 habitants de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ont sollicité les conseils de la MOSA. Face à une hausse des coûts de fonctionnement et à la fin d'une subvention européenne, 11 447,06 € ont été octroyés par les élus pour le fonctionnement de cette structure.



Les élus ont validé le lancement d'un nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Il succède au premier plan climat adopté en 2012, dont 82 % des actions ont été réalisées. Désormais obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, ce plan vise à lutter contre le changement climatique et à améliorer la qualité de l'air. Ce nouveau plan, plus ambitieux et

transversal, s'inscrit pleinement dans les politiques de transition écologique.

Les élus ont renouvelé l'adhésion de l'Agglo à l'association Grand Est Mobilité Électrique (GEME). La collectivité s'engage ainsi pour 3 nouvelles années (2025-2027), avec une cotisation annuelle de 1 200 €.



GEME regroupe entreprises, institutions et collectivités pour développer la mobilité électrique dans la région. GEME apporte expertise, accompagnement, échanges de bonnes pratiques et soutien au déploiement des bornes de recharge.

Cette adhésion renforce la position du territoire en matière de transition énergétique.

Ce qu'il faut retenir du conseil
communautaire du 15 mai 2025

Lors de ce conseil, plusieurs subventions ont été accordées dans le cadre de la cohésion sociale :

- 65 035,60 € à la Mission locale qui cible ses actions sur les jeunes et leurs problématiques d'orientation, de santé, de logement, de mobilité, de citoyenneté, ainsi que d'accès aux compétences et aux savoirs fondamentaux ;



- 5 000 € à l'IME Le Himmelsberg pour l'aménagement d'un city-stade et d'une aire de jeux au sein de l'établissement ;

Les nouvelles du conseil

- **4 020 € au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)** de Moselle pour les actions « Accompagnement des femmes vers et dans l'emploi » (800 €), « Et si c'était TOI, et si c'était MOI... » (1 920 €), « Jeunes et violences : agissons ensemble pour un avenir sans peur » (800 €) et « Action de prévention dans le cadre du 25 novembre » (500 €) ;



- **4 000 € à l'association Proximité** pour le projet « Prise en charge et suivi des victimes de violences intrafamiliales » ;
- **2 000 € à l'association « Les amis de la Coccinelle »** pour l'action « Lieu d'accueil Enfants-Parents » ;
- **2 000 € à Cap Emploi**, pour l'action en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des publics issus des quartiers prioritaires ;
- **1 880 € à la Ludothèque Beausoleil** pour les projets « Atelier d'éveil au Plaisir de Lire » (500€), « Papothèque » (880 €) et « Jeux en cités » (500 €) ;
- **1 800 € au Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA)** pour son action en faveur des femmes victimes de violences conjugales et familiales ;



- **1 500 € au Conseil Départemental de l'Accès aux Droits (CDAD)** de la Moselle pour le projet « Consultations et informations juridiques au point-justice du tribunal judiciaire de Sarreguemines » ;



**Conseil
départemental
de l'accès
au droit**

- **1 300 € à l'association « Petits frères des pauvres »** pour l'action « Théâtre - Débat visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées » ;
- **1 200 € à l'association Espace Seniors de Sarreguemines** pour le projet « En avant les seniors 2025 » qui consiste à rompre l'isolement des personnes âgées et à développer les liens intergénérationnels entre les jeunes et les seniors par le biais d'activités et de rencontres ;
- **300 € à l'association AS Sarreguemines Tennis** pour l'action « Tennis scolaire quartiers prioritaires ».

Les élus ont accordé une subvention de 276 000 € à la Société d'Economie Mixte Sarreguemines Confluences Habitat. Cette aide soutient la **construction de 69 logements** (25 en pension de famille et 44 en résidence sociale) dans le cadre de la réhabilitation du foyer de travailleurs migrants géré par l'association AMLI. Les travaux, d'un montant total de 6 886 068,39 €, débuteront au second semestre 2025 pour s'achever fin 2026. La subvention sera versée en deux fois (2025 et 2026).



Succès pour le Grand Marché des Producteurs à Neufgrange



Le dimanche 18 mai, l'édition de printemps du **Grand Marché des Producteurs** s'est déroulée à Neufgrange, dans la cour du château, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'événement a attiré de nombreux visiteurs, venus découvrir et déguster les produits proposés par **plus de quarante producteurs locaux**. Ces exposants ont mis en valeur leur savoir-faire à travers une large variété de produits du terroir et de créations artisanales.

Une belle réussite pour cette nouvelle édition portée par l'Agglo !

*Rendez-vous à la prochaine
édition le dimanche
5 octobre 2025 à l'Hôtel
de la Communauté
rue Foch à Sarreguemines*



COHÉSION TERRITORIALE

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est lancée



**LA RÉVISION
DU SCOT
EST EN ROUTE
POUR FAÇONNER
L'AVENIR
DE NOTRE
TERRITOIRE !**

Les élus ont officiellement lancé la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), adopté en première instance en janvier 2014. Il s'agit d'un document stratégique essentiel qui guidera l'aménagement et le développement durable de notre territoire pour les années à venir. Que vous habitiez le Pays de Bitche ou les secteurs de Sarreguemines ou de Sarralbe, vous êtes concernés.

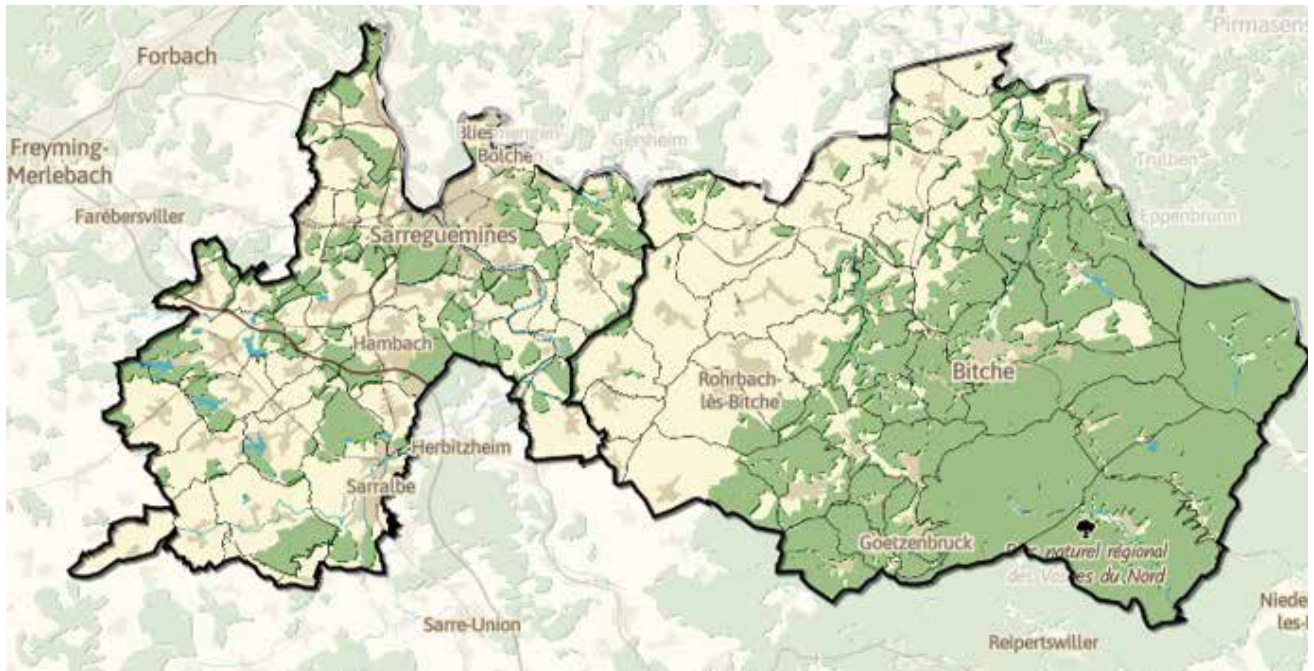
Cette démarche ambitieuse, qui s'étendra sur deux à trois ans, vise à construire ensemble une vision cohérente et partagée de notre cadre de vie à l'horizon 2050.

Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale. Il fixe les grandes orientations pour le développement du territoire en matière :

- ▶ **d'aménagement de l'espace** : où et comment construire pour préserver notre qualité de vie ?
- ▶ **de mobilités** : quelles solutions pour faciliter les déplacements tout en réduisant leur impact environnemental ?
- ▶ **de dynamisme économique** : quelles opportunités pour attirer les entreprises et soutenir les emplois locaux ?
- ▶ **d'environnement** : comment protéger nos ressources naturelles et s'adapter au changement climatique ?
- ▶ **de risques** : comment limiter les risques d'inondation pour les communes concernées par exemple ?

Le SCoT est donc un cadre de référence qui garantit la cohérence entre les projets des communes et des intercommunalités tout en répondant aux besoins des habitants et des entreprises.



Pourquoi réviser le SCoT ?

Le monde évolue et notre territoire aussi. La révision du SCoT permet de répondre aux nouveaux défis :

- ▶ **anticiper les transitions écologiques et énergétiques** en préservant les espaces agricoles notamment ;
- ▶ **repenser les mobilités** pour des déplacements plus durables ;
- ▶ **adapter l'habitat** aux besoins des générations futures en privilégiant la valorisation du bâti ;
- ▶ **renforcer l'attractivité économique** tout en protégeant nos ressources.

Les étapes clés de la révision du SCoT

- ▶ **Mettre à jour le diagnostic territorial** : comprendre les forces, faiblesses et enjeux du territoire ;
- ▶ **élaborer le Projet d'Aménagement Stratégique** qui portera la feuille de route politiques pour bâtir une vision à long terme ;
- ▶ **définir le Document d'Objectifs et d'Orientation** qui exposera les prescriptions à traduire localement dans les PLU ou PLUi pour contribuer à la mise en œuvre de ce projet d'ensemble ;
- ▶ **valider et mettre en œuvre le SCoT** : les communes seront accompagnées pour intégrer les objectifs du SCoT dans leurs propres documents d'urbanisme local.

Une vision d'avenir portée par les élus et construite avec vous

Les élus de l'arrondissement de Sarreguemines se mobilisent pour faire de cette révision une réussite collective. Leur ambition est de construire un territoire harmonieux, résilient et attractif. Cette démarche se veut aussi participative, avec des consultations et ateliers ouverts aux habitants, acteurs économiques, associations et partenaires institutionnels.

RESTEZ CONNECTÉ



Cette aventure s'annonce riche et passionnante.

- > **Suivez l'actualité** de la révision du SCoT
- > **Participez aux ateliers**
- > **Donnez votre avis**

Ensemble, dessinons l'Arrondissement de Sarreguemines de demain.

Pour en savoir plus ou pour faire part de vos questions ou observations :

Par internet www.syndicat-mixte-sarreguemines.org

Voie postale Président du SCoT - Syndicat mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines, 99 rue du Maréchal Foch 57200 Sarreguemines

Par courriel contact@syndicat-mixte-sarreguemines.org

Vous pouvez également **directement déposer vos requêtes dans le cahier de consultation** à disposition du public dans les locaux du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines et de la Communauté de Communes du Pays de Bitche aux heures d'ouverture au public.

Centre Nautique : un été de transition



Une étude réalisée en 2024 préconisait d'importants travaux de consolidation des plages autour des bassins du Centre Nautique. Ces derniers engendreront des fermetures de bassins et des changements dans les conditions d'accueil du public. Afin de cloisonner la structure, une fermeture est nécessaire durant les deux premières semaines de juillet. Le Centre Nautique accueille le public avec un fonctionnement autre que celui habituellement en place. Réponses à vos interrogations...

Quel est le nouveau fonctionnement du Centre Nautique ?

Deux périodes bien distinctes :

Fonctionnement estival



Durant la période estivale, **jusqu'au 14 septembre** inclus, le Centre Nautique et l'Espace Détente sont ouverts au public du **lundi au vendredi de 9h00 à 20h30**, le **samedi et dimanche de 10h00 à 18h30** (14h le dimanche pour l'Espace Détente).

⚠ **Seuls le bassin sportif (bassin 8 couloirs à la sortie des vestiaires) et le bassin extérieur sont accessibles.**



Fonctionnement pour la période scolaire 2025/2026

À partir du 15 septembre, **seul le bassin sportif sera accessible**. Quant à l'Espace Détente, il continuera à accueillir du public.

Il n'y aura pas de modification pour les scolaires, qui seront accueillis dans les **mêmes conditions que précédemment**, à savoir les **lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h30**. Durant ces créneaux, le Centre Nautique n'accueillera pas d'autre public.

Pour les associations et le grand public, **l'amplitude d'ouverture sera augmentée**, ce qui permettra de rendre le bassin accessible sur de nouveaux créneaux.

Les horaires d'ouverture au public seront les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h00 à 8h00, de 11h30 à 13h00 et de 16h30 à 22h00

Mercredi : de 7h00 à 8h00, de 11h30 à 22h00

Samedi : de 11h30 à 18h30

Dimanche : de 8h00 à 18h30

> **Un système de réservation en ligne sera mis en place pour certains créneaux à partir du mois de septembre.**

Toutes les infos sur [Facebook](#) centrenautiquesarreguemines ou www.agglo-sarreguemines.fr

Combien de temps ce fonctionnement adapté va-t-il perdurer ?

La Communauté d'Agglomération a le projet de construire un nouveau Centre Nautique à Sarreguemines. Des discussions sont en cours avec la Ville de Sarreguemines, pour identifier le ou les terrains susceptibles d'accueillir ce nouvel équipement.

Déconstruire et reconstruire sur le site actuel de l'avenue de la Blies n'est pas exclu ; ce scénario nécessiterait de prendre toutes les mesures d'adaptation au risque d'inondation et impliquerait l'absence de piscine à Sarreguemines durant le temps des travaux.

Si un nouvel emplacement était choisi par les élus de la Communauté d'Agglomération, **deux solutions seraient à considérer pour le devenir du centre nautique jusqu'à l'entrée en service d'une nouvelle piscine :**

- **Soit le maintien du fonctionnement adapté** tel qu'il sera mis en œuvre à compter du mois de septembre prochain, sous réserve que les contrôles réguliers ne mettent pas en perspective de nouveaux risques pour les usagers.
- **Soit une réouverture de l'ensemble de l'équipement**, après la réalisation des travaux nécessaires à la mise en sécurité structurelle. Une étude permettant de connaître le coût et les contraintes qu'imposerait cette mise en sécurité a été commandée par la Communauté d'Agglomération.

Ce chantier s'inscrit dans une double temporalité :

- **à court terme**, assurer la continuité du service public.
- **à long terme**, offrir un équipement neuf, moderne et adapté aux besoins de demain.

Les tarifs vont-ils être maintenus ou modifiés ?

Les tarifs seront adaptés, afin de prendre en compte l'évolution du fonctionnement du Centre Nautique. **Vous trouverez cette nouvelle tarification sur le site Internet de l'Agglo ou directement à l'accueil de l'établissement.**

Sera-t-il possible de se faire rembourser ?

La réponse concernant les abonnements est **OUI** pour les abonnements annuels ayant été achetés **après le 30 juin 2024** et dont la date de validité est **encore en cours**. Tous les autres abonnements et tickets Comité d'Entreprise pourront et devront être utilisés jusqu'au 31 décembre 2025.

Le golf a fait son entrée à l'école !



Cette année, 12 écoles de la circonscription de Sarreguemines Ouest et Sarreguemines Est ont pu vivre une expérience sportive originale : s'initier au golf pendant le temps scolaire !

Soutenu par la Communauté d'Agglomération et mis en place en partenariat avec l'Éducation nationale, ce projet a permis à de nombreux élèves de découvrir ce sport à la fois complet, ludique et accessible.

Trois cycles d'apprentissage ont été organisés au cours de l'année :

- **1^{er} cycle** : du 16 septembre au 18 octobre 2024
- **2^e cycle** : du 22 avril au 28 mai 2025
- **3^e cycle** : du 2 juin au 4 juillet 2025

Pendant cinq semaines, chaque classe a ainsi pu participer à :

- 4 séances au golf, encadrées par un entraîneur professionnel ;
- 4 séances à l'école, grâce à du matériel mis à disposition ;
- une journée finale, avec un challenge amical pour mettre en pratique les apprentissages !

Pour accompagner au mieux les élèves, une formation dédiée a été proposée aux enseignants avant chaque cycle.



Une initiative à renouveler...

... sans hésiter !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Friche Steeltech : un site en reconversion



Située rue Jean-Baptiste Dumaire, en zone industrielle sud de Sarreguemines, l'ancienne entreprise **Steeltech**, liquidée en décembre 2014, est donc à l'abandon depuis 10 ans. Depuis sa fermeture, ce site industriel inoccupé a peu à peu été marqué par **des dégradations, des signes de pollution, de vandalisme et des occupations temporaires non autorisées.**

Après plusieurs tentatives de commercialisation auprès d'acteurs privés, **la mandataire judiciaire** en charge de la liquidation est revenue vers l'Agglo fin 2024 en

proposant la cession du site pour **un euro symbolique**. Pour reprendre en main cette friche et face à l'ampleur de la tâche, la collectivité a choisi de **s'appuyer sur l'expertise de l'Établissement Public Foncier Grand Est (EPFGE).**

Une première convention de projet a été signée avec l'EPFGE. Celle-ci permettra d'aboutir à :

- ▶ une **maîtrise foncière** du site ;
- ▶ une **sécurisation** du site ;
- ▶ une **évaluation des coûts** de dépollution et de démolition de l'ensemble immobilier.

Dans le cadre de cette convention, l'EPFGE financera **80 % des études** estimées à 200 000 €. Au terme de cette convention, **l'Agglo pourra décider**, sur la base des diagnostics, **des travaux à mener.**

Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus large visant à **requalifier la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Edison**, actuellement occupée par des friches comme Steeltech et Conforama.

ANIMATION

Challenge Inter-Écoles : apprendre à se déplacer en toute sécurité



Bravo à Charly MAST de l'école de Kalhausen vainqueur du challenge.

Afin que les enfants soient **plus en sécurité** dans leurs déplacements, notamment à vélo, il est essentiel de leur apprendre les règles de la route, de les **sensibiliser aux dangers** et de leur montrer les bons comportements à adopter. C'est dans cette optique que l'Agglo organise le **Challenge Inter-Écoles de la Piste d'Éducation Routière**, en partenariat avec l'Éducation nationale, la Police nationale et la Police municipale de Sarreguemines.

Destinée aux élèves de CM1, CM2 et aux classes multi-niveaux, cette animation se déroule en deux étapes :

- ▶ des **cours théoriques** en classe en début d'année scolaire ;
- ▶ puis des **séances pratiques** au printemps.

Une piste spécialement aménagée dans le parc de l'Hôtel de la Communauté permet aux élèves de s'exercer dans des **conditions proches de la réalité**, avec feux tricolores, ronds-points et panneaux de signalisation.

« Les cours théoriques durent environ 2h30. On y travaille le code de la route et les bons réflexes à avoir à pied comme à vélo. Un questionnaire permet ensuite d'évaluer les connaissances des élèves », explique Yvon Thieriot, ancien gendarme engagé dans ce projet. Les meilleurs résultats, combinés avec l'épreuve pratique, permettent de sélectionner les 72 finalistes.

La finale s'est tenue le mercredi 11 juin, dans une ambiance conviviale. Les enfants ont fait preuve de sérieux, mais aussi d'enthousiasme. Leurs sourires et leur bonne humeur ont été une belle récompense pour les organisateurs et tous les intervenants mobilisés.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Un golf plus accessible pour tous

Le 15 mai dernier, les élus communautaires ont validé un nouveau projet au Golf Sarreguemines Confluences : la création d'un parcours compact. De quoi s'agit-il ? On vous explique tout...

Tout d'abord, un peu d'histoire « récente ». Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération a repris la gestion du site et s'est attachée à en faire un écrin, qui profite aux golfeurs bien entendu, mais aussi aux promeneurs et aux sportifs qui peuvent bénéficier d'une vue imprenable sur ce site magnifique tout au long du chemin qui fait le tour du parcours.



Le parcours compact correspond précisément à ce palier : 9 trous de taille inférieure aux trous du parcours initial. Une étude a confirmé la faisabilité du projet, qui serait aménagé entre les trous n°1 et n°9 du parcours actuel.

Budget estimé : 650 000 € HT.

Le chantier devrait démarrer fin 2025 pour une ouverture courant 2026. Ce parcours compact permettra de rendre la pratique du golf plus simple, plus accessible, et surtout plus ouverte à tous.

Le saviez-vous ?

Ce nouveau parcours permettra de proposer un "pack formation" décliné pour les enfants et pour les adultes. Il servira aussi à développer le golf scolaire, démarré en 2024, et viendra enrichir les formules d'abonnement avec la possibilité de jouer uniquement sur 9 trous. Et bien sûr, il offrira une alternative rapide aux golfeurs expérimentés qui pourront utiliser ce parcours lorsqu'ils n'auront pas le temps de faire une partie complète sur le parcours 18 trous.

Les efforts portent leurs fruits : d'année en année, le nombre d'adhérents augmente. Pourtant, malgré cette belle dynamique, il manque encore un élément clé : un espace adapté à la formation de nouveaux golfeurs. Aujourd'hui, on y trouve un parcours 18 trous, un practice et un putting green, mais rien entre les deux pour progresser tranquillement avant de se lancer sur le grand parcours.

Cap sur 2027 : un parcours d'eau vive au cœur de l'Agglo



Un nouvel équipement sportif d'envergure verra le jour en 2027 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Le 15 mai dernier, lors du conseil communautaire, les élus ont validé la création d'un **parcours d'eau vive côté français de la Sarre**, sur le ban de la commune de Grosbliederstroff, juste en amont du pont de l'Amitié, près du barrage allemand.

Ce projet, porté initialement par le club de canoë-kayak local, vient répondre à une ambition : transformer un site déjà prisé pour les entraînements et les compétitions par les clubs français et allemands en **un équipement exceptionnel au sein de la Région Grand Est** : débit de la Sarre, relief favorable... autant d'atouts validés

par une étude de faisabilité menée par l'Agglo avec la commune de Grosbliederstroff.

Le projet consiste à aménager le parcours au sein de l'île actuellement située à proximité du club de canoë. Son coût, en termes d'études et de travaux, est estimé à environ **1 162 000 €**. Il bénéficie de possibilités de subventionnement émanant de l'Union Européenne (crédits Feder), de la Région Grand Est, du Département de la Moselle, voire de l'Etat, étant précisé que la commune de Grosbliederstroff et au moins un partenaire allemand participeront également au financement du projet. L'investissement de la Communauté d'Agglomération est estimé entre 230 000 € et 324 000 €.

Avec ce projet, la Communauté d'Agglomération fait le pari d'un site à la fois sportif et attractif, pensé pour les compétitions comme pour les loisirs. Cet équipement contribuera activement au rayonnement du territoire.

Le saviez-vous ?

En choisissant d'intégrer ce futur équipement à l'intérêt communautaire, l'Agglo étoffera son offre en matière d'équipements sportifs. Elle comprend à l'heure actuelle deux piscines (Centre Nautique de Sarreguemines, piscine de Sarralbe), sept gymnases (gymnase Val de Sarre à Grosbliederstroff, centre sportif à Puttelange-aux-Lacs, gymnases Himmelsberg, Jean Jaurès, Kieffer, Nominé et le Bliespark en construction à Sarreguemines), ainsi que le Golf.

Des idées d'activités en plein air pour explorer la destination Sarreguemines Confluences !



À pied, à vélo ou en canoë, vivez des escapades authentiques et ressourçantes en pleine nature. Besoin de conseils ou d'informations ? **L'Office de Tourisme est là pour vous guider !**

Où emmener les enfants ?

3 aventures à partager en famille.

Mettez-vous dans la peau d'un détective avec les **parcours Randoland** imaginés par l'Office de Tourisme. Suivez l'inspecteur Rando et résolvez des énigmes tout en explorant la destination Sarreguemines Confluences.

Observez, cherchez, comptez tout en s'amusant...

Petits et grands se prendront vite au jeu de ces balades ludiques !

3 parcours à découvrir :

> **en ville**, à Sarreguemines et à Sarralbe

> **en pleine nature** autour de l'étang du Welschhof à Puttelange-aux-Lacs.

>> Livret imprimé disponible directement à l'accueil de l'Office de Tourisme (1€/livret) ou gratuit en téléchargement sur sarreguemines-tourisme.com



A vélo

Parcourez la région en toute liberté !

Envie de découvrir la région autrement ? Louez un vélo électrique à l'Office de Tourisme, que ce soit pour une journée ou une semaine (7 jours consécutifs) !

Plus de **250 km d'itinéraires cyclables** vous attendent pour vous évader et vous reconnecter à la nature. **Pensez à réserver votre vélo à l'avance !**



En canoë

Laissez-vous porter par le courant !



Envie d'une escapade rafraîchissante ? En famille ou avec des amis, embarquez pour une évasion au fil de l'eau avec le **club Canoë Kayak Val de Sarre** à Grosbliedestroff.

Que vous soyez débutant ou expérimenté, profitez de la location de canoës, de sorties accompagnées et de conseils avisés pour une expérience insolite.



8 rue Raymond Poincaré
57200 Sarreguemines
☎ 03 87 98 80 81

🌐 www.sarreguemines-tourisme.com



Une idée cadeau ?



Offrez un bon cadeau disponible à l'Office de Tourisme ou sur la boutique en ligne.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le nouvel Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) inauguré



Après 15 mois de travaux, le tout nouvel IFSI a été inauguré le mercredi 14 mai. Cet événement montre l'engagement de notre territoire en faveur de la santé et de la formation.

Ce qui fait la force de ce nouveau bâtiment ? Sa proximité immédiate avec les structures hospitalières. Les étudiants bénéficient aujourd'hui d'un accès plus facile aux lieux de stage, notamment au sein des hôpitaux de Sarreguemines. Leur intégration se veut ainsi plus rapide dans les environnements professionnels, et ce, dès les premières semaines de formation.

Avec une capacité de 300 étudiants, cet établissement est doté d'équipements pédagogiques modernes pour une formation pratique et complète.



Roland Roth, Président de l'Agglo, Marc Zingraff, Conseiller Régional et David Suck, Président de la Communauté de Communes du Pays de Bitche ont coupé le ruban tricolore.



2 amphithéâtres de 125 places



Des espaces de convivialité



2 laboratoires de simulation



6 salles de travaux pratiques et 6 salles de travaux dirigés



Une bibliothèque avec postes informatiques

Ce nouvel IFSI, c'est avant tout le fruit d'un travail partenarial entre la Région Grand Est, l'Agence Régionale de Santé, la Ville de Sarreguemines et la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

**FOCUS SUR
LE CHANTIER**



15 mois
de travaux



20 entreprises
mobilisées



Coût des travaux :
6 000 000 €



Communauté
d'Agglomération
Sarreguemines
Confluences

Financement
de l'Agglo :
2 400 000 €



Financement de la
Région Grand Est :
3 600 000 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

De nouveaux locaux pour le chantier d'insertion Confluences Services inaugurés

Depuis sa création en 2015, le chantier d'insertion Confluences Services n'a cessé de grandir. Les locaux occupés devenaient trop exigus et, après plusieurs mois de travaux, le personnel et les **22 bénéficiaires** d'un contrat d'insertion ont enfin posé leurs valises. Depuis début janvier, ils évoluent dans un cadre plus spacieux et fonctionnel.

D'une surface d'environ 700 m² le bâtiment est constitué :

- ▶ d'un point de vente de 99 m² ;
- ▶ d'une salle informatique de 83 m² ;
- ▶ d'un réfectoire / kitchenette de 43 m² ;
- ▶ d'un vestiaire / sanitaire hommes de 66 m² ;
- ▶ d'un vestiaire / sanitaire femmes de 34 m² ;
- ▶ d'un atelier espaces verts de 110 m² ;
- ▶ d'un atelier palettes avec local ponçage et local peinture de 139 m² ;
- ▶ de 2 bureaux pour les tuteurs de 37 m² ;
- ▶ d'un garage pour les véhicules utilitaires de 102 m².

Présent sur l'ensemble des 38 communes de l'Agglo, le chantier d'insertion mobilise deux équipes sur des travaux d'entretien d'espaces verts et de second œuvre du bâtiment.

Une troisième équipe, à l'atelier palettes, fabrique des meubles et objets de décoration en bois destinés à la vente.

Chaque bénéficiaire d'un contrat d'insertion est **accompagné individuellement** et suit, chaque semaine, deux heures d'ateliers pour construire son avenir professionnel.



Le nouveau bâtiment a été inauguré le 28 mai par Roland Roth, Président de la Communauté d'Agglomération.

Les chiffres du chantier d'insertion depuis sa création

- 190** personnes ont été accompagnées ;
- 45** personnes ont retrouvé le chemin de l'emploi durable (CDD de plus de 6 mois ou CDI) ;
- 10** personnes sont sorties pour un emploi de transition (CDD de moins de 6 mois ou intérim) ;
- 11** ont intégré une formation professionnalisante.

Quelques chantiers récents

- ▶ **à Saint-Jean Rohrbach**, une première collaboration a eu lieu cette année avec le chantier d'insertion pour la **taille de haies et le désherbage de massifs**, réalisés en 4 jours ;
- ▶ **à Rémelfing**, de la **fibre murale a été posée** et les couloirs de l'école repeints en 6 jours ;
- ▶ **à Kirviller**, **des fleurs ont été plantées** et des opérations de **désherbage** effectuées grâce à cette même structure ;
- ▶ **à Wiesviller**, le chantier d'insertion intervient 2 à 3 fois par an pour **débroussailler les talus** autour du stade de football.



Le saviez-vous ?

L'objectif du chantier d'insertion Confluences Services est de **redonner des habitudes et des attitudes de travail aux personnes qui bénéficient d'un contrat d'insertion. Leur accompagnement permet aussi de lever les freins à une insertion sociale et professionnelle durables.**

Les missions du chantier sont l'accompagnement de l'individu et la promotion de la personne dans :

- la confiance, le respect et la dignité, indépendamment du sexe, de l'âge, de la santé physique, ou mentale, de la religion, de la condition sociale ou de l'origine ethnique ;
- la sociabilisation : chaque individu est en capacité de se reconstruire et de construire ; la mission du chantier est de lui permettre d'accéder à une autonomie, au sens des responsabilités, à une liberté de choix et à l'exercice de sa citoyenneté.

TOURISME DURABLE

Une nouvelle signalétique pour mieux profiter de nos chemins de randonnée

La Communauté d'Agglo poursuit sa démarche de valorisation de ses sentiers de randonnée avec un chantier important autour de la signalétique et du balisage. Objectif : améliorer l'accueil, la lisibilité et la sécurité de tous les marcheurs, qu'ils soient habitants ou visiteurs.

Ce projet comprend l'installation de **24 panneaux de départ appelés RIS** (Relais Information Service), qui permettront à chacun de bien s'orienter avant de s'engager sur un parcours. À cela s'ajoutent **51 poteaux de jalonnement** sur lesquels seront fixées plus de **170 lames directionnelles**. Certaines lames viendront également compléter des supports déjà existants.



Ce travail se déroule en deux étapes :

- ▶ la pose de la signalétique (panneaux de départ, poteaux, lames directionnelles...) ;
- ▶ le balisage, qui vient compléter l'ensemble une fois les supports en place.

Ce balisage se matérialise sous forme **d'anneaux de différentes couleurs ou de rectangles jaunes**, apposés le long des sentiers pour guider les marcheurs de manière claire et homogène.

Cette seconde phase sera réalisée en partenariat avec **plusieurs clubs pédestres** : le **Licère Club** affilié au **Club Vosgien**, le **Club Vosgien de Sarreguemines**, ainsi que la **Fédération Française de Randonnée Pédestre** et ses **clubs locaux affiliés**, **Les Flèches Bleues**, **Namaste** et **C'Rando Spich**. Une belle collaboration qui témoigne de l'implication du tissu associatif dans la valorisation du patrimoine naturel.

Le montant total du marché de signalétique s'élève à **44 436,50 € HT**, et une subvention européenne LEADER a été sollicitée pour un montant de **35 549,20 €**.



Grâce à cette nouvelle signalétique, les 270 km de sentiers deviennent bientôt encore plus accessibles, lisibles et attractifs. De quoi donner envie d'enfiler ses chaussures de rando !



Un plan de santé sur mesure pour les communes de l'Agglomération

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a fait le choix d'impulser un Contrat Local de Santé (CLS).

Depuis 2024, un diagnostic a été mené avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour mieux comprendre les fragilités du territoire en matière de démographie médicale, d'attentes et besoins des habitants dans le domaine de la santé, de vulnérabilités particulières de certains publics...

Plusieurs temps forts ont jalonné cette démarche d'élaboration du CLS (entretiens, séminaires, questionnaires, conférence des Maires, contributions du Conseil de Développement...) permettant, en complément des études statistiques, d'affiner et d'analyser les besoins du territoire en matière de santé.

Des axes prioritaires d'intervention ont ainsi été retenus par les élus de l'Agglo, selon les attentes de l'ARS et en accord avec les partenaires du CLS. Ils feront l'objet d'un travail de mise en œuvre d'actions concrètes au cours des 5 prochaines années.

Faciliter l'accès aux soins, la prise en charge des patients et favoriser la dynamique démographique des professionnels de santé. Il s'agit de coopérer avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (qui regroupent des professionnels de santé) pour trouver des solutions qui permettront de donner plus de temps aux professionnels à consacrer à leurs patients. Il s'agira par ailleurs de renforcer les échanges entre professionnels de santé, du social et médico-social et les associations, notamment pour rendre plus fluides les retours à la maison après hospitalisation par exemple...

Promouvoir des environnements favorables à la santé. Il s'agit d'encourager et promouvoir le développement de lieux de vie adaptés (habitats sains...), de renforcer la sensibilisation et la formation des professionnels de santé sur les risques liés à un mauvais environnement et la nécessité de renforcer le sport-santé notamment.

L'accent est mis sur les publics fragiles ou en souffrance : familles, publics souffrant de conduites addictives, personnes dépendantes...

Réduire les impacts des pathologies par le dépistage, la prévention et l'éducation à la santé.

Il s'agit de renforcer la prévention des maladies chroniques et des cancers, notamment en ciblant davantage les populations à risque. La prévention réside aussi et en premier lieu dans la sensibilisation des populations sur les bons comportements à adopter au plus tôt pour limiter les risques de maladies (bouger davantage, manger sain, être attentif à son environnement en limitant les polluants, en aérant les locaux...). Il s'agit également d'encourager le dépistage précoce des troubles du neuro développement.

L'amélioration de la santé mentale des populations constitue un axe transversal qui sera abordé dans plusieurs fiches actions du Contrat Local de Santé.

LE DIAGNOSTIC EN RÉSUMÉ

- > **accès aux soins** : démographie médicale en baisse, difficulté particulière d'accès aux spécialistes dont certains sont rares sur le territoire, difficultés d'attractivité d'un territoire plutôt rural avec une ville de taille moyenne. Les pharmacies sont identifiées comme des relais importants dans l'accès aux soins ;
- > **santé mentale altérée** au sein de toutes les populations ;
- > **population vieillissante**, inadaptation des habitats après hospitalisation en cas de perte d'autonomie, difficultés lors des retours à domicile par insuffisance de préparation des retours ;
- > **taux de maladies chroniques supérieur** au niveau national ;
- > **polyaddictions en hausse** ;
- > **nombre de structures d'accueil insuffisant** pour le handicap au regard des demandes ;
- > **une politique en santé environnementale attendue** par la population ;
- > **adhésion aux campagnes de prévention inférieure** au reste du territoire national.



ANIMATION

Première édition de la journée "Au Tour du Vélo"

Dimanche 4 mai, l'Agglo a proposé une nouvelle animation, **Au Tour du Vélo**, en partenariat avec le Cyclo-club de Sarreguemines, l'association Sarreguemines à vélo et le Sprinter Club de Sarreguemines.

Au programme : sorties VTT, vélos insolites, atelier de réparation de vélos, animations pour tous et courses sur route, dont le Grand Prix Cycliste de l'Agglo.

Les visiteurs ont pu profiter d'une petite restauration, assurée par l'ESAT La Ruche. L'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences était aussi présent pour promouvoir les 250 km de pistes cyclables du territoire.

Une belle journée pour redécouvrir le vélo sous toutes ses formes !



Le budget 2025 de l'Agglo

174 247 615 euros, c'est le montant du budget global de l'Agglo réparti entre le budget principal et 5 budgets annexes (développement économique, déchets ménagers, assainissement, eau potable et mobilités).

Les élus ont donné la priorité à des dépenses maîtrisées et des investissements orientés vers les services aux habitants, le développement économique, moteur de l'Agglo, et bien-sûr la solidarité intercommunale par

l'intermédiaire de fonds de concours spécifiques et de reversements aux communes.

Ainsi, c'est toute **une dynamique** axée sur une volonté de mettre en place des **projets ambitieux** et **services dédiés au territoire et à ses habitants** qui se développe.

Cela permet à l'Agglo de se tourner résolument vers l'avenir en améliorant le quotidien de tous.

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement par compétence communautaire (hors frais de personnel)

Solidarité communautaire (versement aux communes)	16 140 000 €
Collecte et traitement des déchets	11 836 400 €
Transports urbains	5 993 500 €
Développement économique	4 764 700 €
Assainissement	4 388 200 €
Incendie et secours	2 237 000 €
Enseignement supérieur	752 800 €
Crèches	697 685 €
Piscines communautaires	534 250 €
Développement durable	79 715 €
Préservation patrimoine naturel et prévention des risques technologiques	749 115 €
Informations et communication (dont subventions à Mosaik Cristal TV)	689 000 €
Tourisme	576 000 €
GEMAPI	426 000 €
Voirie pistes cyclables	316 500 €
Aménagement du territoire	282 015 €
Habitat	149 850 €
Politique de la ville	121 000 €
Transfrontalier	88 600 €





Les principaux investissements prévus en 2025

● Réseaux et équipements d'adduction d'eau potable.....	9 150 000 €
● Développement économique	4 343 789 €
● Mobilités.....	4 047 776 €
● Déchets ménagers.....	3 481 015 €
● Réseaux et équipements d'assainissement.....	3 230 000 €
● Fonds de concours communaux.....	1 910 000 €
● Pistes cyclables	1 840 800 €
● Maison de l'Eau / Friche Pierron.....	735 000 €
● Gymnases (hors Bliespark).....	635 500 €
● Chantier d'insertion.....	295 000 €
● Matériel et sécurité informatiques.....	218 210 €
● Centre Nautique.....	150 000 €



Les principales recettes des services communautaires

● Produits fiscaux.....	41 989 537 €
● Dotations de l'Etat.....	16 938 537 €
● Subventions reçues	7 292 096 €
● Redevance assainissement.....	6 716 000 €
● Redevance eau potable.....	3 502 900 €
● Produits des autres services communautaires.....	1 552 125 €
● Droits de jeu du golf communautaire	640 000 €
● Redevances déchets non ménagers	530 000 €
● Vente titres de transports	457 000 €
● Piscines communautaires.....	430 000 €

En 2025, l'Agglo consacre pas moins de 43% de son budget global aux investissements, soit la somme de 75 millions d'euros. Cet engagement important de l'Agglo se fait tout en conservant un endettement raisonnable et maîtrisé.



10 ans d'urbanisme au service du territoire

Quelle est l'origine de la création de ce service ?

La loi ALUR n° 2014-366 du 24 mars 2014 a annoncé la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour les communes appartenant à des communautés de plus de 10 000 habitants au 1^{er} juillet 2015.

Par délibération du 2 avril 2015, le conseil communautaire a décidé de **créer un service instructeur des autorisations d'urbanisme mutualisé** pour répondre à la demande des communes.

Les 38 communes de l'Agglo adhèrent à ce nouveau service proposé par la collectivité. Le guichet unique pour les pétitionnaires reste la mairie du lieu des travaux.

Le service instructeur prend le relais pour l'instruction des demandes.

En quoi consiste exactement le métier d'instructeur des autorisations du droit des sols (ADS) ?

Le métier d'instructeur des autorisations du droit des sols (ADS) consiste à **examiner et à instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme**, telles que les permis de construire, les déclarations préalables, les permis d'aménager, les permis de démolir et les certificats d'urbanisme.

Son quotidien pourrait être résumé comme suit :

Examen des demandes : l'instructeur des autorisations du droit des sols analyse les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme pour vérifier leur conformité avec les règles d'urbanisme en vigueur dans la commune concernée (Plan Local d'Urbanisme, carte communale ou règlement national d'urbanisme).



Consultation des services : l'instructeur peut consulter différents services dans le but d'obtenir des avis ou des informations complémentaires sur la faisabilité du projet, comme par exemple la police de l'eau ou les architectes des bâtiments de France...

Suivi des dossiers : l'instructeur assure le suivi des dossiers en cours d'instruction et veille au respect des délais légaux.

Rédaction des propositions de décisions : après avoir vérifié la conformité du projet et synthétisé les avis reçus, l'instructeur propose une décision au maire de la commune concernée.

Veille réglementaire : le service instructeur se tient informé des évolutions législatives et réglementaires en matière d'urbanisme pour adapter ses pratiques et ses conseils en conséquence.

Le métier d'instructeur ADS requiert **une bonne connaissance des règles d'urbanisme, une rigueur dans l'analyse des dossiers, une bonne organisation pour être capable de gérer simultanément de nombreux**

dossiers et respecter les délais, un esprit d'analyse et des compétences en rédaction et en communication.

Combien et quels types de dossiers ont été instruits en 10 ans ?

Près de **25 000 dossiers** ont été analysés par le service instructeur. Une tendance à la baisse des demandes de permis de construire de maisons individuelles et de permis d'aménager est observée depuis 2022. Cette diminution s'explique notamment par la situation économique particulière au niveau national.

On observe en parallèle **une évolution importante de déclarations préalables et de demandes de certificats d'urbanisme**. L'acquisition et les rénovations de constructions existantes, notamment énergétiques, en sont les principales explications (isolation thermique extérieure et panneaux solaires).

Le service analyse toutes sortes de projets, allant du ravalement de façades à l'installation d'un abri de jardin ou d'une piscine, de la maison individuelle en passant par

Agglo Portrait

de l'habitat collectif, des bâtiments agricoles ou des projets industriels d'envergure nationale comme HoloSolis très récemment.

Combien d'agents composent le service ?



Le service est actuellement composé de **3 instructrices à temps plein**.

Une cheffe de pôle a rejoint le service en 2021 suite à une mutation. Son adjointe travaille dans le service depuis l'année de sa création.

Une instructrice est venue renforcer le service en 2021 dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Le service a-t-il connu des évolutions importantes depuis sa création ?

La **dématérialisation** de l'instruction des autorisations d'urbanisme a révolutionné le **fonctionnement du service**.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour répondre à cette obligation, l'Agglo a financé, pour le compte des communes, **une plateforme de dépôt en ligne : www.geopermis.fr**. Dès lors, un usager qui a un projet sur le territoire de l'Agglo **peut déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme en ligne, à tout moment**

et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Cette possibilité est d'ailleurs devenue une obligation pour les personnes morales dans les communes de plus de 3 500 habitants depuis le 1^{er} janvier 2025.

Des fiches d'aide à destination des particuliers pour la constitution de leurs dossiers **sont disponibles en mairie ou auprès du service instructeur**. 65 % des demandes sont à ce jour déposées en ligne, ce qui justifie pleinement l'utilité de cette plateforme.

100 % des dossiers sont instruits de façon dématérialisée.



DES NOUVEAUTÉS EN 2025 ?

Grâce à la convention signée entre la Communauté d'Agglomération et le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** de la Moselle, des permanences sont organisées mensuellement à la Maison de l'Habitat et rencontrent un véritable succès.

Vous avez des projets d'extension ou de rénovation pour votre habitation ?

Vous souhaitez avoir un avis en amont d'un projet de construction neuve ?

L'**architecte-conseiller du CAUE** est à votre disposition **gratuitement** pour tout projet soumis à autorisation d'urbanisme. Il saura vous orienter en écoutant vos attentes et vous apporter les éclairages nécessaires pour que votre projet se déroule au mieux.

La mission du **CAUE** se limite au **conseil**. Elle n'entre dans aucune procédure de contrôle administratif. Le **CAUE** vous garantit sa compétence et sa neutralité en s'interdisant d'assurer la conception ou la maîtrise d'œuvre de votre opération.



Prise de rendez-vous obligatoire par téléphone au 03 87 28 97 42 ou par courriel à urbanisme@agglo-sarreaguemines.fr

Deux ouvrages d'art construits sur l'Europôle



De nouveaux travaux d'un montant de 810 000 € HT sur le site de l'Europôle ont permis la réalisation de deux ouvrages d'art entre septembre 2024 et février 2025 : l'un sur le ruisseau du Bentzerichgraben, l'autre sur un

petit ruisseau voisin. Ces aménagements sont essentiels pour raccorder les différentes phases de travaux engagées depuis plusieurs années, et notamment pour **relier les phases 1 et 2 à la phase 3** de l'Europôle.

Ces deux ponts **supporteront la future voirie** qui reliera l'Europôle à la RD 661, facilitant ainsi l'accessibilité à la zone. L'ouvrage sur le ruisseau du Bentzerichgraben permettra de **finaliser la piste cyclable** qui reliera l'Europôle à Sarralbe, en passant par Willerwald.

ATTENTION : PISTE COUPÉE TEMPORAIREMENT

En raison du chantier encore en cours, la piste cyclable entre l'Europôle et Willerwald est actuellement fermée au niveau du premier ouvrage. Réouverture prévue fin novembre 2025 !

La piste cyclable entre Grosbliederstroff et Lixing-lès-Rouhling prend forme



Les travaux avancent à bon rythme sur le chantier de la future **piste cyclable**. Après la phase de génie civil, qui a permis de réaliser **des massifs de fondation**, des **semelles filantes** et des **pieux**, place désormais aux travaux de mise en œuvre des **couches de forme** et des charpentes métalliques. Ces dernières verront prochainement l'installation du **platelage en caillebotis** ainsi que **des garde-corps de protection**.

Ces étapes se dérouleront tout au long du mois de juillet, en parallèle de **la pose des enrobés** sur les derniers tronçons



restants de la piste. Pour **garantir la sécurité des cyclistes**, une glissière béton (GBA) assurera une séparation entre la **route départementale** et la **piste cyclable**.

Le chantier est piloté par l'entreprise **Colas - agence de Sarreguemines**, accompagnée de **plusieurs sous-traitants**. Tous sont **mobilisés pour tenir les délais** et permettre une **mise en service à la rentrée scolaire**.

Le projet **bénéficie d'un suivi technique** assuré par l'équipe de maîtrise d'œuvre (**MK Études et SETEC**), le bureau de contrôle (**Veritas**) ainsi que par le **coordonnateur SPS (INGEVO)**.

Le **coût total des travaux** est d'environ **1 million d'euros hors taxes**.

Ce projet est financé en partie par le **Département de la Moselle** et aussi par la **zone fonctionnelle Sarrebruck-Moselle Est**, qui gère les fonds européens Interreg VI.

Cette piste cyclable fait partie d'une coopération transfrontalière appelée « **Intervelo SaarMoselle** », qui réunit plusieurs collectivités des deux côtés de la frontière, **en France et en Allemagne**.



Remplacement des conduites d'eaux usées entre l'Allemagne et la station d'épuration de Sarreguemines



Les effluents des communes de **Rilchingen-Hanweiler, Sitterswald, Bliesmengen-Bolchen et Habkirchen** côté **allemand** sont acheminés jusqu'à la station d'épuration (STEP) de Sarreguemines. **Côté français, les eaux usées des villages de Blies-Schweyen et Blies-Guersviller** sont acheminées avec les effluents allemands vers notre STEP.

Deux conduites sous pression datant des années 1970 passent sous la Sarre. **D'une longueur totale de 400 mètres**, elles présentent aujourd'hui des signes de vétusté. **Leur renouvellement était donc devenu indispensable.**

Afin de limiter l'impact sur les infrastructures existantes, le choix s'est porté vers la **technique du forage dirigé**. Celle-ci permet de poser les nouvelles canalisations **sans ouvrir de tranchées**. Un canal souterrain est foré entre deux fosses, situées de part et d'autre de la Sarre, permettant l'installation de **conduites en polyéthylène (PE)** de 250 mm de diamètre, glissées dans un fourreau protecteur de 400 mm, également en PE.

Débuté fin 2024, **ce chantier transfrontalier** est piloté par un **syndicat intercommunal** à deux compétences (déchets et assainissement) sur l'ensemble du Land de la Sarre : **l'Entsorgungsverband Saar**. Une **convention**

de partenariat a été signée avec l'Agglo pour définir les modalités techniques, administratives et financières du projet.

L'étude et le suivi des travaux sont assurés par **le bureau allemand CP Beratende Ingenieure**, accompagné pour la **partie française du bureau d'études BEREST**. L'exécution du chantier est confiée à l'entreprise **OBG Tiefbau GmbH & Co.** basée à Ottweiler.

La Communauté d'Agglomération participe à hauteur de **13,80 %** du coût total de l'opération qui s'élève à environ **3,3 millions d'euros**.



Le saviez-vous ?

La piste cyclable située en contrebas de la station d'épuration reste accessible et sécurisée et aucun impact n'est à prévoir pour les cyclistes.

Les **JOURNÉES**
du **PATRIMOINE**
19, 20, 21 sept. 2025

NOUVEAU
spectacle vivant

SON et
LUMIÈRE



Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences



Vend. 19 & Sam. 20/09

Assistez à un **SON & LUMIÈRE (GRATUIT)** - à 21h et 22h

et/ou participez à une **visite guidée** à 19h30

Inscription obligatoire à partir du 1^{er} septembre

au **03 87 28 85 41**



une rue...

une personne...

une histoire

Dimanche 21/09

PORTES OUVERTES

CHÂTEAU UTZSCHNEIDER

de 10h à 18h - Visites guidées

Expo - Jeux-concours

Petite restauration

Entrée libre